

APPRENDRE, GRANDIR ET S'ÉPANOUIR ENSEMBLE

Guide de vie, projets et informations pratiques pour les élèves et leurs familles



SITE VAN HORENBEECK

Section fondamentale : Accueil/M1 à P3
Avenue Jean Van Horenbeeck, 196
1160 Auderghem
02/660.84.16

Direction : Stéphanie DESPAS
direction.vh@sthub.be



SITE CHAUDRON

Section primaire : P4 à P6
Avenue Joseph Chaudron, 115
1160 Auderghem
02/673.92.46

Direction : Benjamin LELOUP
direction.chaudron@sthub.be

Secrétariat sections fondamentale et primaire : Michèle DELDIME – 02/660.84.16 – secretariat@sthub.be

CE QUI NOUS RASSEMBLE

- ✓ Une même vision éducative
- ✓ Une continuité pédagogique de la classe d'accueil à la sixième primaire
- ✓ Des projets communs aux deux implantations
- ✓ Une attention portée à chaque enfant
- ✓ Une collaboration étroite avec les familles



TABLE DES MATIÈRES

BIENVENUE AU COLLÈGE SAINT-HUBERT.....	3
NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT	3
NOTRE PROJET ÉDUCATIF	3
Une école chrétienne.....	4
NOTRE CHARTE DU VIVRE ENSEMBLE	4
MA JOURNÉE À L'ÉCOLE.....	4
Avant l'école & arrivée.....	4
En classe & en récréation	4
Au réfectoire.....	4
Fin de journée.....	5
LES LANGUES : UNE OUVERTURE SUR LE MONDE	5
Apprendre le néerlandais	5
Éveil aux langues	5
UNE ÉCOLE QUI BOUGE.....	5
Éducation physique	5
Psychomotricité & motricité intégrée	5
APPRENDRE AUTREMENT	6
Les activités de dépaysement.....	6
Le Conseil des élèves.....	6
Activités parascolaires	6
Stages pendant les vacances	6
LES FAMILLES : DES PARTENAIRES DE PREMIER PLAN.....	6
Une collaboration essentielle	6
Charte du parent délégué de classe	6
AUTOUR DE L'ENFANT	7
Centre PMS	7
Centre PSE	7
NOS SERVICES AU QUOTIDIEN.....	7
Restauration.....	7
Intervention dans les avantages sociaux	7
Étude et accueil extrascolaire.....	7
INFORMATIONS PRATIQUES.....	8
Horaires	8
Absences	8
Arrivées & départs en cours de journée	8
Mobilité.....	8
Frais divers.....	8

BIENVENUE AU COLLÈGE SAINT-HUBERT

Chaque rentrée est une nouvelle aventure. Une aventure faite de découvertes, d'apprentissages, de rencontres, de défis relevés et de nombreux moments partagés.

Au sein de nos deux implantations, nous avons une ambition commune : permettre à chaque enfant de développer pleinement ses compétences, sa personnalité et sa confiance en lui, dans un environnement à la fois chaleureux, exigeant et sécurisant.

Notre école s'inscrit dans les valeurs de l'enseignement catholique tout en veillant à accueillir chacun avec respect, bienveillance et ouverture. Nous attachons une grande importance aux relations humaines, au sens des responsabilités, au vivre ensemble et à la réussite de tous.

Parce que l'éducation est une mission partagée, nous croyons profondément à la collaboration entre l'école et les familles. Ensemble, nous formons une communauté éducative engagée au service des enfants.

Stéphanie Despas et Benjamin Leloup
Directions du Collège Saint-Hubert

NOTRE PROJET D'ÉTABLISSEMENT FORMER DES CITOYENS ÉPANOUIS ET RESPONSABLES

Notre projet d'établissement repose sur quatre engagements majeurs :

1. Une école qui favorise la justice et la réussite de tous

Chaque enfant avance à son rythme. Nous mettons en place des dispositifs d'accompagnement personnalisé, du soutien et des moments de travail en petits groupes pour répondre aux besoins de chacun. Notre objectif est de réduire les inégalités et de permettre à tous les élèves de progresser dans les meilleures conditions possibles.

2. Une école ouverte sur la vie et sur le monde

Nous préparons les enfants aux réalités d'aujourd'hui et de demain : ouverture aux langues, utilisation réfléchie du numérique, découverte du monde, éducation à l'environnement et au développement durable.

3. Une école qui aide chacun à donner du sens à sa vie

Nous offrons aux enfants un lieu où ils peuvent réfléchir, se questionner, s'exprimer librement et développer les valeurs humaines qui les accompagneront toute leur vie : respect, écoute, solidarité et fraternité.

4. Une école qui éduque à la liberté

Grandir, c'est apprendre à faire des choix. Notre établissement aide les élèves à devenir autonomes, créatifs et responsables, capables de penser par eux-mêmes et de vivre en harmonie avec les autres.

NOTRE PROJET ÉDUCATIF UNE ÉCOLE QUI FAIT GRANDIR LE CŒUR ET L'ESPRIT

Respect

Nous apprenons à vivre ensemble en tenant compte des différences de chacun.

Liberté

Nous aidons les élèves à devenir autonomes et responsables, éduqués au sens critique.

Créativité

Nous encourageons l'expression, l'imagination et l'initiative de chacun.

Humanisme chrétien

Un cadre éducatif ancré dans des valeurs chrétiennes, attentif à la dignité et au parcours unique de chaque enfant.

Le projet éducatif du Collège Saint-Hubert s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de l'enseignement catholique défini dans « *Missions de l'Ecole Chrétienne* » (conseil général de l'Enseignement Catholique, 20 mai 1995).

Une école chrétienne pour...

Suivre l'exemple de Jésus

Notre école s'inspire des valeurs du Christ, amour, paix et fraternité, comme boussole pour nos actions et nos relations au quotidien.

Accueillir tout le monde

Nous sommes là pour accompagner chaque enfant dans sa croissance, dans sa recherche de sens et dans ses questionnements, en respectant pleinement son cheminement et sa liberté.

Fêter la vie

Nous aidons les enfants à découvrir que la vie mérite d'être célébrée, à l'école comme en famille, et que chaque moment partagé est une occasion de grandir ensemble.

NOTRE CHARTE DU VIVRE ENSEMBLE

Ensemble, nous nous engageons à...

Respecter chacun

Nous utilisons des paroles respectueuses et adoptons une attitude bienveillante envers les autres. Nous sommes fair-play quand nous jouons.

Respecter notre environnement

Les cours de récréation sont des lieux de détente et de partage. Nous prenons soin des bâtiments, des espaces verts et du matériel scolaire. Nous participons au tri des déchets et laissons les toilettes propres.

Respecter les apprentissages

Nous arrivons à l'heure, avec notre matériel, prêts à nous investir dans le travail proposé.

Respecter la vie privée

L'utilisation des outils numériques se fait dans le respect de chacun. Les photos, vidéos et publications sur les réseaux sociaux nécessitent toujours l'accord des personnes concernées.

MA JOURNÉE À L'ÉCOLE

Avant l'école & arrivée

- Avant d'arriver, je prends un bon petit-déjeuner après une bonne nuit de sommeil.
- Je viens avec une tenue propre, correcte et adaptée à un lieu d'apprentissage.
- Si j'ai un GSM, je l'éteins et je le laisse dans mon cartable pour toute la journée.
- De 7h30 à 8h00, je rejoins le responsable de la surveillance du matin.
- Je reste dans la cour de récréation de 8h00 à 8h30.
- **En classe d'accueil et en 1^{ère} maternelle** : avant 8h15, mes parents peuvent me déposer à la garderie. Après 8h15, nous allons en classe. Mes parents peuvent rester avec moi jusqu'à 8h30.
- **En 2^{ème} maternelle** : avant 8h15, mes parents peuvent me déposer à la garderie. Après 8h15, mes parents m'accompagnent jusqu'à la ligne rouge, près du potager.
- **En 3^{ème} maternelle et 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} primaire** : mes parents peuvent m'accompagner jusqu'à la grille de la cour de récréation jusqu'à 8h15. Après 8h15, je rejoins seul la cour. Mes parents ne rentrent pas dans l'école sauf s'ils ont un rendez-vous.

En classe & en récréation

- Dès la sonnerie, je me mets en rang rapidement. À l'intérieur, je circule calmement.
- Pour la collation, je mande des fruits, des fruits secs ou des légumes.
- En récréation, je respecte les zones et les heures d'occupation des terrains.
- Si un ballon sort de la cour, je le signale au surveillant.
- En cas de pluie, je m'abrite sous le préau en restant calme.

Au réfectoire

- Je marche vers ma table dans le calme.
- Je chuchote et reste assis pendant le repas.
- Je débarrasse ma vaisselle quand on me le signale.

Fin de journée

- À 15h25 (site VH) : mes parents m'attendent dans la première partie de la cour, devant la ligne rouge.
- La garderie est payante à partir de 16h25.
- Je rentre à la maison pour 18h00 au plus tard.

À RETENIR

- L'accès aux bâtiments pour les enfants est interdit en dehors des heures de cours et de l'étude / ATL.
- Les vêtements et le matériel doivent être marqués au nom des élèves.
- Les chewing-gums ne sont pas autorisés.
- Après 3 retards, les parents seront avertis par la direction.
- À partir de 8h30, tous les parents doivent quitter l'enceinte de l'école.

LES LANGUES : UNE OUVERTURE SUR LE MONDE

Apprendre le néerlandais

À partir de la 3^{ème} primaire, les élèves découvrent progressivement le néerlandais à travers une approche dynamique, ludique et concrète pendant 3 périodes de 50 minutes par semaine.

En 5^{ème} et 6^{ème} primaire, les cours sont renforcés afin de développer pleinement les compétences d'écoute, de lecture, d'écriture et de prise de parole.

Éveil aux langues

Dès la maternelle et jusqu'en 2^{ème} primaire, les enfants découvrent la richesse linguistique du monde grâce à des activités variées et ludiques.

UNE ÉCOLE QUI BOUGE

Éducation physique

Le sport fait partie intégrante du développement de l'enfant. Tout au long de l'année, les élèves participent à des cours d'éducation physique, des journées sportives et des activités motrices adaptées à leur âge.

Pour les 5^{ème} et 6^{ème} primaires, des cours de natation sont organisés à la piscine Calypso 2000.

En 5^{ème} primaire, les élèves passeront le brevet du cycliste, en collaboration avec la commune d'Auderghem et PRO VELO.

Tenue pour les cours de sport

- Sandales blanches sans lacets ;
- T-shirt blanc ou gris clair (logo Collège disponible à 10€ chez le prof de gym) ;
- Short bleu marine.

Psychomotricité & motricité intégrée

Les séances de psychomotricité permettent aux plus jeunes de développer leurs capacités motrices, cognitives, affectives et relationnelles.

En 1^{ère} et 2^{ème} primaires, la motricité intégrée est une spécificité du Collège : apprendre en bougeant, en jouant, en donnant du sens aux apprentissages grâce au corps et au mouvement. Les séances sont établies en concertation avec les enseignants.

Tenue pour les cours

- Vêtements amples ;
- Sandales de gym ou pieds nus ;

⚠ Toute dispense doit être couverte par un certificat médical.

APPRENDRE AUTREMENT

Les activités de dépaysement

Les classes de découverte constituent des moments forts du parcours scolaire. Elles permettent aux enfants :

- D'acquérir de l'autonomie ;
- De se dépasser et de découvrir leur personnalité ;
- De découvrir de nouveaux environnements ;
- D'apprendre autrement.

Classes de neige en Suisse : élèves de 6^{ème} primaire

- Du 12/03/27 au 19/03/27
- Coût du séjour : 750€

⚠ Un problème financier ne peut en aucun cas être un obstacle à la participation d'un enfant.

N'hésitez pas à contacter la secrétaire / la direction en cas de besoin.

Le Conseil des élèves

Sur le site Chaudron, les délégués de classe se réunissent régulièrement pour réfléchir aux projets de l'école et au bien-être des élèves. Cette démarche favorise la participation citoyenne et l'engagement des enfants dans la vie collective.

Activités parascolaires

Le Collège propose de nombreuses activités sportives, ludiques, créatives et récréatives pendant les temps de midi, l'accueil du soir et certaines périodes extrascolaires.

Des activités sont également organisées par la Commune d'Auderghem le mercredi après-midi.

Stages pendant les vacances

Grâce aux partenariats avec les ASBL BACO et Écllosion ainsi qu'avec la Commune d'Auderghem, de nombreux stages sont proposés durant les vacances scolaires.

LES FAMILLES : DES PARTENAIRES DE PREMIER PLAN

Une collaboration essentielle

La réussite et l'épanouissement d'un enfant reposent sur un dialogue constant entre la famille et l'école. L'**Association des Parents** (AP) contribue activement à la vie du Collège :

- Représentation des familles ;
- Soutien aux projets ;
- Organisation d'événements ;
- Participation au conseil de participation.

Le Bureau de l'AP est constitué d'un petit groupe de parents engagés de manière plus permanente, assurant la coordination entre les délégués de classe et la représentation des parents au sein du CoPa et du Comité des fêtes.

⚠ Vous souhaitez consacrer un peu de temps à l'école ? N'hésitez pas à contacter l'Association des parents (ap@sainthub.be).

**ON COMPTE SUR VOTRE
ENTHOUSIASME !**

Charte du parent délégué de classe

Le/la délégué-e de classe est :

- Un trait d'union entre le/la titulaire et les parents ;
- Un lien entre les parents, le bureau de l'AP et le collège ;
- Un animateur du groupe des parents en collaboration avec le titulaire ;
- Un élément positif et apaisant dans la gestion de conflits éventuels ;
- Un relai indispensable pour la fête scolaire.

Le/la délégué-e n'est pas :

- Un responsable de la pédagogie ;
- Un psychologue chargé de résoudre les problèmes individuels ;
- Un bureau de réclamation.

Ce qu'apporte le/la délégué-e :

- Il/Elle a un contact régulier et constructif avec le (la) titulaire et il/elle procure de l'aide à l'encadrement lors de certaines activités et sorties.
- Il/Elle crée une dynamique de classe en organisant, avec le (la) titulaire, des activités extrascolaires conviviales (balade, petit-déjeuner, etc.).
- Il/Elle facilite la circulation de l'information avec les parents, en participant aux réunions liées aux activités de la classe et à l'assemblée des parents, et en assurant le lien avec le Bureau de l'Association des Parents.

AUTOUR DE L'ENFANT

Centre PMS

Le Centre PMS accompagne les familles et les équipes éducatives dans toutes les questions liées aux apprentissages, au développement, à la santé ou au bien-être de l'enfant.

Centre PMS Libre de Woluwé 3

Place de l'Alma 3, 1200 Bruxelles
02/896.54.53

Contact : Nathalie Nannan et Kitty Vander Elst

Centre PSE

La section fondamentale travaille en collaboration avec l'équipe médico-sociale du PSE libre de Bruxelles-Capitale.

- Les examens médicaux prévus par la loi sont obligatoires en 2^{ème} et 6^{ème} primaire ainsi qu'en 1^{ère} et 3^{ème} maternelle.
- En 4^{ème} primaire, un test d'acuité visuelle est réalisé à l'école.
- En 6^{ème} primaire, plusieurs animations EVRAS sont proposées en collaboration avec le planning familial d'Auderghem.

Antenne PSE à Watermael-Boitsfort

Avenue Alfred Solvay 2a, 1170 Bruxelles

02/672.18.66

pseL.wb@promotionsante.be

NOS SERVICES AU QUOTIDIEN

Restauration

Repas chauds

Primaires (VH & Chaudron) : 6,90€/jour

Maternelles : 6,40€/jour

Potage

1,50€/jour

Uniquement primaires

Pique-nique

Aucun frais

⚠ **L'inscription aux repas est ANNUELLE.** En cas d'absence, envoyer un e-mail à secretariat@sthub.be avec : "annulation de repas / nom/ prénom /classe" **AVANT** 8h50. Tout e-mail envoyé après 8h50 ne pourra pas être pris en compte.

Lors des excursions scolaires, les repas seront automatiquement décommandés. Les potages non pris ne seront pas remboursés.

⚠ **L'inscription n'est acceptée que si toutes les factures antérieures ont été payées.**

Intervention dans les avantages sociaux

L'intervention des parents s'élève à 1,30€ par jour et par famille pour la surveillance des garderies (une heure avant et une heure après les heures de classe) ainsi que la surveillance du temps de midi.

Étude et accueil extrascolaire

Van Horenbeeck (Section maternelle + P1-P2-P3)

ASBL Éclosion, www.eclosion.be, 0470/470.503

Étude : uniquement pour les P1, P2 et P3.

Chaudron (P4-P5-P6)

ASBL BACO, www.labasecooperation.be,

02/644.56.46

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires

- 7h30 : Accueil des élèves
- 8h30 : Début des cours (section maternelle incluse)
- 10h10 : Récréation
- 10h25 : Reprise des cours
- 12h05 : Fin des cours
- 13h30 : Reprise des cours
- 15h25 : Fin des cours
- 16h00 : École des devoirs, accueil temps libre
- 18h00 : Fermeture des sites

Absences

À partir de la 3^{ème} maternelle, toute absence doit être justifiée par écrit par les parents auprès du professeur.
Toute absence de plus de 2 jours doit être couverte par un certificat médical à remettre au titulaire.

⚠ La loi sur l'obligation scolaire n'habilite pas la direction à autoriser l'anticipation ou la prolongation des périodes de vacances.

Arrivées & départs en cours de journée

Les départs ou arrivées en cours de journée ne peuvent se faire que durant les temps de pause (entre 10h10 et 10h25 et entre 12h05 et 13h30).

Mobilité

Nous encourageons chacun à adopter une mobilité respectueuse et sécurisée. Les dispositifs de Kiss & Ride facilitent les déplacements tout en préservant la qualité de vie du voisinage.

⚠ Les parents automobilistes sont instamment invités à respecter le code de la route (entrées de garage, double file, trottoirs...)

Frais divers

Livres scolaires (élèves du primaire)

Prévoir ± 50€ pour l'année scolaire

Activités sportives et culturelles

- **Section maternelle** : maximum 56€ (déplacements inclus)
- **Section primaire** (VH & Chaudron) : maximum 70€ (déplacements inclus)

⚠ Les déplacements en bus sont des frais incompressibles.

Piscine pour les P5 et P6

- Abonnement Calypso 2000 : 85€
- Transport en bus : 92,70€

⚠ Ces frais sont facturés aux parents via une facture trimestrielle.

ENSEMBLE, FAISONS GRANDIR LES TALENTS !

Au Collège Saint-Hubert, chaque enfant compte.

Parce qu'apprendre est une aventure.

Parce que grandir est un chemin.

Parce que réussir, c'est aussi se sentir bien, être respecté et oser devenir soi-même.

APPRENDRE • GRANDIR • S'ÉPANOUIR ENSEMBLE

